



Problème banque populaire du sud

Par Thomas34070

Bonjour à tous, voilà je vient vers vous car je rencontre des problèmes avec ma banque. Suite à un licenciement je me suis retrouvai à dépasser mon découvert autorisé de 50e À 100e de temps en temps. Donc je paye des agios ce qui est normal ! En revanche, il me prélève des commission d'intervention hallucinante (150e ce mois ci. Alors qu'il me semble que la limite autorisé est de 80e par mois ? Est ce que un quelqu'onque recourt est possible ?

Ensuite j'ai crut comprendre que les commission d'intervention était uniquement faite pour les paiements en chèque ou part virement ! Hors toute mes commission prélevé sont dû à des paiement en cb ! La somme avoisine les 600e au total ce qui n'est pas rien !!!

Donc voilà j'aurai aimai savoir si des choses sont fesable et si oui lesquels ? En vous remerciant infiniment de votre travail ! Thomas Laussel